

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : DCM/2020/n°24 /5.1/11-06/10

SEANCE DU 11 JUIN 2020

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	27	29

L'an deux mille vingt

Le ONZE JUIN A 18 H

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, Salle FLAMINGO, sous la présidence de Pierre MAUMEJEAN, Maire d'Aigues-Mortes.

Date de la convocation : 05-06-2020

Date de l'affichage : 05-06-2020

OBJET

**DESIGNATION D'UN REPRESENTANT
A LA SOCIETE PUBLIQUE LOCALE
SPL 30**

Présents :

Pierre MAUMEJEAN, Marielle NEPOTY, Gilles TRAUJLET, Patricia VAN DER LINDE, Arnaud FOUREL, Josiane ROSIER DUFOND, Jean Claude CAMPOS, Véronique BONVICINI, Michel LEBLANC, Maguelone CHAREYRE, Régis VIANET, Christine DUCHANGE, Alain BAILLIEU, Nathalie LALLOUETTE, Christian LAPISARDI, Janine LHUILLIER, Christian GROUL, Stéphanie PIERRON, Yves GRAS, Andrée DAMOUR, Jean Claude BASCHIOU, Michèle PALLARES, Maryline POUGENC, Olivier BERTRAND, Carine VANDERBISTE, Joachim RAMS, Stéphane PIGNAN.

Absents ayant donné procuration :

M. AUSSANNAIRE à G. TRAUJLET C. BONATO à J. RAMS

Secrétaire de séance : C. GROUL

- rapporteur : Le Maire

Il est rappelé que la collectivité est actionnaire de la société publique locale 30 (SPL30) et qu'à ce titre, elle dispose d'une représentation par le biais de l'assemblée spéciale des collectivités, constituée en application des dispositions de l'article L. 1524-5 alinéa 3 du CGCT.

Suite aux élections, il convient de procéder à la désignation du représentant pour assurer la représentation de la collectivité au sein de l'assemblée spéciale.

Il est donc proposé de désigner Monsieur Christian LAPISARDI, élu qui représentera la collectivité au sein des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de la SPL30, et accepter toute fonction qui pourrait lui être confiée par l'assemblée spéciale, notamment sa présidence ou la fonction d'administrateur représentant l'assemblée spéciale.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- désigne Monsieur Christian LAPISARDI, élu qui représentera la collectivité au sein des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires de la SPL30.

Le Maire,

Pierre Maumejean

